

États financiers de

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 -13
Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation	14



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de Partenariat Neurosciences Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Partenariat Neurosciences Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Partenariat Neuroscience Canada au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 19 février 2015

Montréal, Canada

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État de la situation financière

31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257 268 \$	1 301 \$
Dépôts à terme	–	50 000
Somme à recevoir de la Fondation Neuro Canada	–	1 419 954
Autres débiteurs	47 769	45 496
Frais payés d'avance et dépôts	7 735	97 566
	<u>312 772</u>	<u>1 614 317</u>
Matériel informatique, mobilier et équipement (note 2)	56 183	5 733
Logiciel (note 3)	45 000	–
	<u>413 955 \$</u>	<u>1 620 050 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	84 726 \$	35 514 \$
Salaires et avantages sociaux à payer (note 4)	102 550	125 228
Apports reportés (note 5)	121 147	1 353 776
	<u>308 423</u>	<u>1 514 518</u>
Actif net		
Non affecté	4 349	99 799
Investi en matériel informatique, mobilier et équipement et logiciel	101 183	5 733
	<u>105 532</u>	<u>105 532</u>
Engagements (note 8)		
Événement postérieur à la date de l'état de la situation financière (note 10)		
	<u>413 955 \$</u>	<u>1 620 050 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Produits		
Apports (notes 5 et 7)		
La Fondation Neuro Canada	9 039 967 \$	2 776 030 \$
Plus montant constaté	1 232 629	935 216
	<u>10 272 596</u>	<u>3 711 246</u>
Revenus d'intérêts et de placements	18 439	4 677
	<u>10 291 035</u>	<u>3 715 923</u>
Charges		
Bourses et subventions (annexe)	8 498 432	2 079 225
Exploitation (annexe)	1 778 995	1 634 269
Amortissement du matériel informatique, du mobilier et équipement et du logiciel	13 608	2 429
	<u>10 291 035</u>	<u>3 715 923</u>
Excédent des charges sur les produits	- \$	- \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	Investi en matériel informatique, mobilier et équipement et logiciel	Non affecté	Total 2014	Total 2013
Solde au début de l'exercice	5 733 \$	99 799 \$	105 532 \$	105 532 \$
Excédent des charges sur les produits	(13 608) ⁱ⁾	13 608	–	–
Acquisition de matériel informatique, mobilier et équipement et logiciel	109 058	(109 058)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	101 183 \$	4 349 \$	105 532 \$	105 532 \$

ⁱ⁾ Représente l'amortissement du matériel informatique, du mobilier et équipement et du logiciel.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des charges sur les produits	– \$	– \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement du matériel informatique, du mobilier et équipement	4 668	2 429
Amortissement du logiciel	8 940	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Sommes à recevoir de la Fondation Neuro Canada	1 419 954	(626 030)
Autres débiteurs	(2 273)	(18 745)
Frais payés d'avance et dépôts	89 831	(23 375)
Créditeurs et charges à payer	49 212	(117 412)
Salaires et avantages sociaux à payer	(22 678)	48 195
Apports reportés	(1 232 629)	(935 216)
	315 025	(1 670 154)
Investissement		
Acquisition de matériel informatique, mobilier et équipement	(55 118)	(1 094)
Acquisition du logiciel	(53 940)	–
Produit de disposition des dépôts à terme	50 000	350 000
	(59 058)	348 906
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
	255 967	(1 321 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		
	1 301	1 322 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
	257 268 \$	1 301 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2014

Le Partenariat NeuroScience Canada (« NeuroScience Canada ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 19 mai 2000 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. NeuroScience Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 7 octobre 2014, NeuroScience Canada a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

NeuroScience Canada octroie des fonds recueillis par le biais de la Fondation Neuro Canada à des chercheurs en neurosciences. L'objectif de NeuroScience Canada est de financer les scientifiques affiliés avec les universités canadiennes, hôpitaux et autres institutions académiques impliqués dans la recherche et le développement de programmes dans un monde concurrentiel en neurosciences à une portée nationale.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 décembre 2014 et 2013, il n'y avait pas d'équivalents de trésorerie.

b) Matériel informatique, mobilier et équipement

Le matériel informatique, le mobilier et l'équipement sont enregistrés au coût. L'amortissement est calculé selon un taux annuel dégressif de 30 %.

c) Logiciel

Le logiciel est enregistré au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 3 ans.

d) Placements

Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Tous les autres placements sont comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments financiers est basée sur leur prix coté à la date de la situation financière sans déduction pour les coûts de vente estimés futurs.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Comptabilisation des produits

NeuroScience Canada applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Basé sur l'entente de subvention, NeuroScience Canada alloue normalement jusqu'à 10 % des apports reçus au cours de l'exercice afin de financer les charges d'exploitation.

Les revenus de placement gagnés sur les apports externes affectés sont comptabilisés en produits d'exploitation, à moins d'être spécifié autrement par les donateurs.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, NeuroScience Canada détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, NeuroScience Canada ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que NeuroScience Canada s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

2. Matériel informatique, mobilier et équipement

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	17 398 \$	10 405 \$	6 993 \$	5 733 \$
Mobilier et équipement	51 126	1 936	49 190	–
	68 524 \$	12 341 \$	56 183 \$	5 733 \$

3. Logiciel

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel pour la gestion des subventions	53 940 \$	8 940 \$	45 000 \$	– \$

4. Salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent un montant de 3 715 \$ (1 630 \$ en 2013) au titre des sommes à remettre à l'État en lien avec les cotisations salariales.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

5. Apports reportés

Les apports reportés reliés aux programmes représentent les ressources externes non dépensées reliées aux exercices futurs.

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	1 353 776 \$	2 288 992 \$
Apports reçus de la Fondation Neuro Canada	9 039 967	2 776 030
Revenus d'intérêts sur comptes bancaires et de placements	18 439	4 677
Moins montant comptabilisé à titre de produits au cours de l'exercice	(10 291 035)	(3 715 923)
Solde à la fin de l'exercice	121 147 \$	1 353 776 \$

6. Programmes et engagements

Programme de régénération du cerveau

Le programme de régénération du cerveau a été développé avec l'objectif de soutenir des chercheurs canadiens en neurosciences dans des universités, hôpitaux et instituts à travers le pays.

a) Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)

Le premier concours du programme MIRI du Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été lancé le 17 mai 2012. Les subventions accordées dans le cadre de ce programme visent à appuyer les équipes multidisciplinaires et à accélérer la recherche novatrice et transformative qui a le potentiel de modifier de façon fondamentale notre compréhension du système nerveux, son fonctionnement et son dysfonctionnement et son impact sur la santé. Le programme MIRI de 2013 a été lancé le 5 novembre 2013. Ce programme vise à permettre la création de projets mutuellement profitables pour les établissements, les organismes bénévoles en santé et les organismes provinciaux par le cofinancement qui satisfont aux conditions, dont les projets sont en phase avec les priorités stratégiques des partenaires et dont la subvention sera complétée par une somme égale par le gouvernement fédéral. Un montant de 6 398 735 \$ (1 145 834 \$ en 2013) a été alloué au Programme MIRI en 2014.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

6. Programmes et engagements (suite)

b) Famille Chagnon - Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un projet conjoint entre la famille Chagnon du Québec et la Fondation Neuro Canada a été annoncé, en vertu duquel 25 millions \$ seront versés au cours des cinq prochaines années pour accélérer la recherche en intervention pionnière et transformatrice visant à améliorer la prévention de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés (« MATA »). On prévoit que deux à trois équipes seront financées, pour un montant d'environ un à deux millions de dollars par année par équipe. Le récipiendaire du premier projet MATA MIRI a été annoncé le 1^{er} mai 2014 et il a été lancé le 1^{er} juillet 2014. Un montant de 9 996 087 \$ sur cinq ans sera versé pour le financement. En 2014, aucun montant (2 500 000 \$ en 2013) a été octroyé par la famille Chagnon. Un total de 1 096 053 \$ a été fourni aux programmes de la famille Chagnon en 2014 (néant en 2013).

c) Programme de recherche sur le développement neurologique de la Fondation Azrieli - Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un partenariat entre la Fondation Azrieli (Québec-Ontario-Israël) et la Fondation Neuro Canada a été annoncé. Grâce à cette entreprise conjointe, les partenaires financeront la recherche translationnelle de qualité dans le domaine des troubles du développement neurologique, et plus particulièrement des troubles du spectre de l'autisme et du syndrome de l'X fragile. Des équipes de chercheurs canadiens, ou des équipes associant des scientifiques canadiens et internationaux, seront soutenues. Un montant total de 7,5 millions \$ sur 5 ans sera versé pour le financement. Des fonds supplémentaires seront versés pour appuyer les étudiants postdoctoraux qui travaillent dans ce domaine. Les quatre récipiendaires du programme de recherche en neurobiologie Azrieli ont été annoncés le 1^{er} mai 2014. Un montant total de 8 691 121 \$ sur cinq ans sera versé pour le financement. En 2014, un montant de 3 866 000 \$ (850 000 \$ en 2013) a été octroyé par la Fondation Azrieli. Ces fonds ont été comptabilisés dans les apports reportés aux états financiers de la Fondation Neuro Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et seront transférés au Partenariat NeuroScience Canada lorsque les programmes de recherche seront approuvés.

d) Bourses de formation

Les bourses de formation ont pour objectif de promouvoir le développement d'une future génération de chercheurs canadiens en neurosciences en leur offrant orientation, mentorat et formation sous la direction de chefs de file mondiaux de la recherche. En 2014, un montant de 305 833 \$ (301 666 \$ en 2013) a été alloué aux bourses de formation Bell en recherche sur la santé mentale et un montant de 230 000 \$ (179 167 \$ en 2013) a été alloué aux bourses de formation CIBC en recherche sur le cancer du cerveau.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

6. Programmes et engagements (suite)

e) Programme de régénération du cerveau

En novembre 2003, NeuroScience Canada lançait le Programme de régénération du cerveau. Par ce programme, NeuroScience Canada et ses partenaires ont financé cinq équipes de chercheurs canadiens pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles spécialisées dans la régénération du cerveau.

En 2011, un donateur s'est engagé à fournir la moitié des fonds pour soutenir une des équipes du programme de régénération du cerveau pour une durée additionnelle de trois ans, l'autre moitié à être financée par l'entente de subvention du Ministre de la Santé (note 7). Un total de 392 820 \$ a été fourni à cette équipe en 2014 (425 000 \$ en 2013).

f) Subventions de soutien aux plateformes technologiques (SSPT)

Les subventions de soutien aux plateformes technologiques (SSPT) visent à financer d'importantes plateformes de recherche offrant, à l'échelle régionale ou nationale, des capacités techniques à de nombreux chercheurs en neurosciences de différents établissements. Le 1^{er} novembre 2013, la Fondation NeuroCanada a lancé son appel de demandes SSPT. Un appui sera fourni, pour un maximum de trois ans, aux grandes plateformes de recherche qui procurent les meilleures capacités techniques et de recherche aux scientifiques travaillant dans les neurosciences. En 2014, un total de 23 943 664 \$ a été approuvé pour le financement au cours des trois prochaines années. Un total de 74 991 \$ a été fourni pour les SSPT en 2014 (néant en 2013).

g) Bourse Barbara Turnbull

La bourse Barbara Turnbull est décernée au chercheur qui poursuit le projet de recherche jugé le plus remarquable et prometteur dans le domaine de la recherche sur la moelle épinière au Canada. En 2014, aucun montant (25 000 \$ en 2013) a été décerné.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

7. Opérations entre apparentés

NeuroScience Canada est apparenté avec la Fondation Neuro Canada (la « Fondation »). Les activités de la Fondation et NeuroScience Canada sont coordonnées de près et sont sous contrôle commun. Les activités de NeuroScience Canada ont été financées par la Fondation afin de réaliser le travail soutenu par les donateurs et ce montant est de 9 039 967 \$ (2 776 030 \$ en 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le Ministre de la Santé s'est entendu pour accorder un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au Ministre de la Santé. Le Ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017. Les montants reçus par la Fondation seront transférés à NeuroScience Canada.

En 2012, la Fondation a reçu une avance d'un montant de 20 000 000 \$ du Ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

En 2013, la Fondation a reçu un montant de 6 747 567 \$ du Ministre de la Santé équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales entre le début de l'entente le 1^{er} avril 2011 et le 31 décembre 2012.

En 2014, la Fondation a reçu un montant de 5 404 909 \$ du Ministre de la Santé équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales en 2013.

En plus des montants reçus du Ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. À ce jour, la Fondation a reçu des promesses d'apports totales pour la campagne de jumelage de 75 423 149 \$. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un montant total de 18 333 269 \$ a été reçu et, de ce montant, 6 180 793 \$ a été reçu en 2014. Ce montant sera jumelé par le Ministre de la Santé suite à son approbation, tel que défini dans l'entente de contribution pluriannuelle.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

7. Opérations entre apparentés (suite)

Aux 31 décembre 2014 et 2013, l'actif net et les produits et charges de la Fondation sont les suivants :

	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 858 866 \$	5 181 378 \$
Placements à court terme	29 371 628	28 744 450
Intérêts courus à recevoir	237 393	22 080
Débiteurs	20 000	—
Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada	—	1 419 954
Tranche à court terme des apports reportés	26 208 159	8 937 259
Apports reportés	9 278 494	23 589 158
Produits	9 039 967	2 776 030
Transfert au Partenariat NeuroScience Canada	9 039 967	2 776 030
Charges d'exploitation	303	304

8. Engagements

Au cours de l'exercice 2014, NeuroScience Canada a signé un bail pour ses locaux du siège social. Les paiements minimaux requis pour les cinq prochaines années et ensuite sont les suivants :

2015	45 467 \$
2016	51 021
2017	52 571
2018	56 257
2019	56 580
Ensuite	4 715

9. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que NeuroScience Canada ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. NeuroScience Canada gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. NeuroScience Canada prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

9. Risques financiers (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

NeuroScience Canada est exposé au risque de taux d'intérêt sur le dépôt à terme à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent NeuroScience Canada à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que le dépôt à terme échoit à court terme.

10. Événement postérieur à la date de l'état de la situation financière

Le 1^{er} janvier 2015, la Fondation et NeuroScience Canada ont fusionné en vertu de l'article 208 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Les entités fusionnées continueront d'être exploitées sous le nom de Fondation Brain Canada/Brain Canada Foundation.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Bourses et subventions		
Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)	6 398 735 \$	1 145 834 \$
Famille Chagnon - MATA MIRI	1 096 053	–
Programme de régénération du cerveau - Dr. David Park	392 820	425 000
Bourses de formation Bell	305 833	301 666
Bourses de formation CIBC	230 000	179 167
Programme SSPT	74 991	–
Bourse Barbara Turnbull	–	25 000
Programme de régénération du cerveau - MHM Van Tol Travel Award	–	2 558
	8 498 432 \$	2 079 225 \$
Exploitation		
Salaires et déductions salariales	913 800 \$	794 552 \$
Honoraires	385 731	268 175
Campagne de financement	140 139	154 202
Frais de déplacement	83 440	77 074
Matériel de communications	79 834	143 983
Administration	44 571	51 198
Réunions du conseil	43 936	21 213
Frais de location	29 941	17 090
Frais de bureau	22 617	15 192
Site internet	15 388	24 032
Frais de consultation scientifique	12 926	60 119
Assurances responsabilité des administrateurs	6 672	7 439
	1 778 995 \$	1 634 269 \$